

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 23/06/2020

Etaient présents :

Madame LEGER - enseignante et directrice d'école
Monsieur TESSON, madame BREMOND – enseignants
Mesdames ZECH, BRAYET - représentantes des parents d'élèves titulaires
Mesdames BOURET, PINCEMAILLE, RIVET - représentantes des parents d'élèves suppléantes
Madame TONDELLIER – maire de Rully
Madame DURAND - adjointe au maire de Rully chargée des affaires scolaires
Madame HEURTEUR- 1^{ère} adjointe au maire
Monsieur ACCIAI – maire de Brasseuse
Madame ACCIAI – adjointe au maire de Brasseuse
Madame BELGUERRAS- adjointe au maire de Raray chargée des affaires scolaires
Madame Chapin – adjointe à la mairie de Raray
Madame Istin - ATSEM

Etaient absents et excusés:

Mme JOSSE- représentante des parents d'élèves titulaire
Monsieur DE LA BEDOYERE – maire de Raray
Monsieur LEGRAND – IEN

Madame Brémond assure la prise de notes des modifications du compte-rendu préétabli par Mme Léger.
Le compte-rendu final sera rédigé par Mme Léger.

➤ Présentation des effectifs à la rentrée.

L'équipe reste la même pour la rentrée.

Les élèves sont répartis sur 3 classes pour un effectif total de 74 enfants.

Classe de Monsieur TESSON : 3 PS, 8MS, 11GS soit 22 élèves

Classe de Madame LEGER : 7 CP, 14 CE1 soit 21 élèves

Classe de Madame BREMOND : 12 CE2, 10 CM1, 9 CM2 soit 31 élèves.

La répartition des effectifs a été réfléchi. Mme Brémond ne souhaitait pas séparer les CE2 et la priorité du conseil des maîtres a été de renforcer les CP et les CE1 dont les acquis de fin d'année ont été impactés par la crise sanitaire. Les plus grands sont plus autonomes avec de solides compétences. Mme Léger a des élèves redoublants en cours d'acquisition d'une lecture autonome et des élèves rencontrant des difficultés. Enfin, 3 élèves de la classe de Mme Brémond sont susceptibles de déménager en cours d'année.

Mme Sandy Page restera au sein de la classe de Mme Léger le matin, à la cantine, et au périscolaire du soir.
Le contrat de Mme Crevel Angélique est reconduit.

➤ Adoption des listes de fournitures scolaires

Les listes de fournitures sont distribuées et consultées par les membres du conseil d'école.
Elles sont adoptées à l'unanimité. Les listes de fournitures seront distribuées aux élèves.

➤ Bilan de la 2^{ème} année du projet d'école 2018-2021

Cette année, nous avons mis en place le journal de l'école avec 1 seule parution à cause des événements liés au coronavirus.
Celui-ci a remporté un beau succès.

Les objectifs pour la rentrée sont :

- Continuité du journal d'école.
- Mise en place du cahier d'écrivain.
- Elaboration des boîtes à mots maternelle, acquisition de champs lexicaux (carnet de mots).

➤ Aménagements et travaux divers.

L'équipe éducative remercie la mairie pour les divers travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école.

Notamment :

- Pour la prise internet dans la classe de Mme Léger ainsi qu'un nouvel ensemble de téléphone.
- Box pour l'école mais couplée avec la cantine et la bibliothèque.

- Remerciement pour la dotation de 1500€ au nom de la coopération scolaire.

Les demandes de l'équipe pédagogique :

- Le toit du vieux chalet représente un risque compte-tenu de son état de vétusté. La porte est démise. La barrière derrière est tombée.
- Repeindre les lignes blanches du terrain multisport et créer les lignes dans la cour selon le plan fourni par le conseil des élèves.
- Connexion à la fibre de la classe de maternelle ?
- Achat d'un meuble dans la classe de Mme Léger, prévu à l'exercice 2019.
- Une tablette cassée doit être réparée pour la classe de Mme Léger
- Achat de 2 tablettes dans la classe de Me Léger
- Renouvellement de 15 pc portables pour les CE CM
- Il y aurait des vélos à réparer : ils seront mis sous le préau pour réparation.
- Changement de la chasse d'eau des adultes à prévoir.
- La peinture métallique des radiateurs en fonte s'enlève dans la classe de Me Léger.
- Le sèche-mains des maternels a été remplacé par le papier jetable.
- Demande d'un distributeur à papier dans les wc adultes
- Demande d'une boîte aux lettres spéciale école : elle sera partagée avec celle des parents d'élèves élus

La mairie attend un devis pour le raccordement à la fibre de la maternelle. La gaine a été passée lors des travaux d'assainissement. Le bon d'achat du meuble de Mme Léger est reconduit en 2020. La mairie prend note des autres demandes.

La prise en charge de la crise sanitaire a coûté beaucoup d'argent aux communes ; les dotations de l'Etat baissent.

10. Questions diverses.

Les parents apprécient l'application Classroom et demandent son prolongement. Effectivement, l'équipe reprendra cette application à la rentrée qui permet une communication immédiate entre les parents et les enseignants. Les 3 classes seront prolongées jusqu'au 1^{er} septembre. L'équipe vous communiquera les nouveaux codes à la rentrée.

L'école n'a pas reçu la participation financière de l'association 123 Rully, venant des bénéficiaires des ventes de chocolat, brocante etc.

Les tarifs de l'ILEP : Péri ? Midi ? Il est demandé de détailler les tarifs. Les parents font la remarque que le repas froid du midi devait être moins cher que le repas chaud.

Il est rappelé que le prix de garde ne dépend pas de la mairie ni de l'ILEP mais des revenus. De plus, la cantine est déficitaire, la mairie reçoit des subventions mais elle doit accompagner financièrement le coût total la cantine.

La mairie n'a pas de rentrée d'argent, pour descendre le prix de la cantine il faudrait augmenter les impôts, ce qui n'est pas le choix de la mairie. Les 1€20 du midi correspondent à un temps de garde.

L'ILEP devrait communiquer sur ce qui est fait avec les enfants.

Les parents demandent la liste des menus.

Les mairies souhaiteraient faire appel à l'ensemble des concitoyens afin de trouver une personne pour accompagner les élèves qui prennent le bus scolaire. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter votre mairie.

La mairie remercie le personnel communal et les enseignants pour la gestion de la crise sanitaire.

Concernant la canicule, aucune décision actuelle du préfet (seul habilité) pour fermer les établissements scolaires.

Rentrée des classes prévue le mardi 1er septembre 2020.

Bonnes vacances à tous.